



30 août 2021

À l'attention des directions et conseils d'administration d'OH

Consultations Web sur la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires

Dans le dernier numéro du Quadrilatère du mois de juin 2021 (https://rohq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/quadrilatere_juin_2021_final.pdf), nous vous avons fait part de l'avancée des travaux relatifs à la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires, de l'implication du ROHQ au sein du comité consultatif et de ses interventions en faveur du logement social et communautaire. Cette implication a permis au ROHQ de partager sa vision inclusive, sociale et communautaire avec des intervenants de tous horizons.

Par la suite, du 21 au 23 juin et du 17 au 27 août, le MAMH a organisé dix-sept rencontres régionales dans les dix-sept régions du Québec. À notre connaissance, aucun participant du secteur du logement social et/ou communautaire n'a été invité à participer à ces rencontres.

L'ultime étape de ce projet se déroule actuellement via des consultations publiques en ligne. Nous vous invitons, membres des CA, directions et équipes d'OH, à participer en grand nombre à cet exercice afin de promouvoir l'importance du logement social et communautaire, de partager votre vision et de vous exprimer sur les orientations proposées en matière d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Les détails se retrouvent dans le document de consultation (https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications-adm/documents/SNUAT/SNUAT_DocConsultation_VF.PDF?1630002533).

Le MAMH propose deux formules de consultation :

1. En transmettant vos commentaires relatifs au document de consultation par l'entremise du formulaire (option recommandée par le ROHQ pour promouvoir le logement social).
2. En répondant à un questionnaire portant sur votre milieu de vie actuel ou celui auquel vous aspirez (ce sondage convient plus pour donner une opinion à titre personnel).

Lien vers le site du MAMH/Consultations Web :

https://consultation.quebec.ca/processes/urbanisme-amenagement-territoires?participatory_process_slug=urbanisme-amenagement-territoires

Près de 1,5 milliard de dollars pour le logement abordable au Québec

En collaboration, les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé une somme de 1 476 142 000 \$, répartie sur 7 ans, consentie pour le logement abordable au Québec.

Cet investissement est rendu possible grâce à la conclusion de la Seconde Entente concernant l'[Initiative pour la création rapide de logements \(ICRL\)](#) entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et la Société d'habitation du Québec (SHQ). Dans le cadre de cette entente, un investissement fédéral de près de 338 millions de dollars appuiera la réalisation rapide de plus de 1 300 nouveaux logements abordables et permanents au Québec d'ici la prochaine année.

De plus, les gouvernements ont convenu des modalités entourant la bonification du [programme Allocation-logement \(PAL\)](#). Grâce à un soutien de plus de 1,1 milliard de dollars, dont 684 millions de dollars provenant du Québec et 454 millions de dollars provenant du gouvernement fédéral, de nombreux ménages pourront bénéficier d'une aide financière supplémentaire pour subvenir à leurs besoins en matière de logement. Cette entente concernant la bonification du PAL par de nouveaux investissements du Québec et de fonds fédéraux provenant de l'Allocation canadienne pour le logement découle de l'Entente Canada-Québec sur le logement conclue en octobre 2020.

Faits saillants :

Les projets qui recevront des investissements sous l'ICRL s'adresseront notamment à des clientèles ayant des besoins particuliers en habitation. Ils seront entre autres destinés aux :

- femmes et aux enfants victimes de violence conjugale ou familiale;
- personnes âgées;
- populations autochtones;
- personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie;
- personnes itinérantes ou à risque de le devenir;
- personnes handicapées.

Dans le cadre de la Seconde Entente sous l'ICRL, un investissement minimal de 46,3 millions de dollars ira à la Ville de Montréal, 10,6 millions de dollars ira à la Ville de Québec, 9,15 millions de dollars ira à la Ville de Laval, 9,15 millions de dollars ira à la Ville de Longueuil et 6,85 millions de dollars ira à la Ville de Gatineau.

Les projets seront entre autres financés dans le cadre des programmes [AccèsLogis Québec](#) et [AccèsLogis Montréal](#), soutenus par le gouvernement du Québec, pour lesquels le Québec consacre 334,7 millions de dollars annuellement.

Au total, le gouvernement du Canada a investi 223 millions de dollars dans le cadre de l'ICRL pour soutenir la création de près de 1 600 logements abordables partout au Québec.

Le PAL offre une aide financière d'appoint aux ménages à faible revenu afin de réduire la proportion du budget qu'ils consacrent au paiement de leur loyer. Il s'adresse aux ménages qui comptent au moins un enfant à charge ou une personne âgée de 50 ans ou plus et qui ont un faible revenu.

Source : [Gouvernement du Québec](#)



L'équipe du ROHQ

